

Paris, le 12 juin 2015



LYCÉE POLYVALENT DE L'HAUTIL
Madame TURBLIN,
PLP LETTRES HG
1 RUE GABRIEL FAURÉ
95280 JOUY LE MOUTIER

Objet : Résultats du Jury Eco-Ecole 2015

Chers membres du Comité de suivi Eco-Ecole,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Jury Eco-Ecole a accordé le label à votre établissement scolaire pour le projet qui a été mis en place cette année.

Il vous félicite pour cette première année de labellisation et tient à vous préciser qu'il a particulièrement apprécié :

- le très bon diagnostic réalisé avec la participation active des élèves. En plus de leur avoir permis de connaître en détail l'état des lieux concernant la gestion des déchets de leur lycée, ils ont pu établir une liste d'indicateurs dont les mesures sont comparées au fur et à mesure du projet. Ces efforts sont décisifs afin de valoriser, orienter et légitimer leur investissement.

- l'implication de l'ensemble des classes dans la préparation et la mise en oeuvre du projet. Cette participation témoigne d'un engouement pour la démarche et en favorise très certainement la pérennisation.

- Le plan d'actions cohérent comprenant d'une part des actions concrètes qui ont considérablement amélioré le fonctionnement de l'établissement (instauration du tri dans les classes et à la cantine) et d'autre part des actions de sensibilisation permettant aux élèves de comprendre les multiples enjeux liés à la thématique des déchets.

Tout en vous encourageant à vous baser sur la belle dynamique lancée cette année et à poursuivre dans cette voie, le Jury vous invite à veiller à :

- associer les élèves aux réflexions du comité de pilotage en assurant qu'ils soient représentés à chaque réunion et aient un espace de parole et de proposition réservé. En effet, leur investissement dans le projet et la transmission des informations à leurs camarades seront mieux assurés par leur participation directe à ces réunions.

- continuer à impliquer davantage de professeurs, notamment en proposant de développer de nouveaux liens avec les disciplines enseignées, ce qui légitimera et facilitera leur participation. Le Jury est conscient de la difficulté de mobiliser tout l'établissement, mais il vous invite à en faire une de vos priorités l'an prochain.

Vous trouverez avec ce courrier un diplôme et un drapeau millésimé 2015 que vous pourrez mettre en valeur dans votre établissement. Cette année, 477 écoles, collèges et lycées ont été labellisés sur tout le territoire français (Métropole et Outre-Mer).

Votre inscription au programme est automatiquement reconduite pour l'année scolaire 2015-2016. Vous recevrez à la rentrée prochaine un courriel vous demandant de confirmer votre participation au programme ainsi que le thème que vous approfondirez.

Pour conserver le label, vous devrez demander son renouvellement l'an prochain en présentant la façon dont vous aurez mis en œuvre la méthodologie durant l'année, autour du thème choisi.

Nous vous invitons à continuer à vous référer régulièrement au Manuel d'accompagnement et au site Internet, pour y puiser de nouvelles idées et approfondir la démarche. L'équipe Eco-Ecole et votre éventuel Relais local (liste disponible sur le site www.eco-ecole.org) restent également à votre disposition pour vous accompagner et vous guider tout au long de l'année. Nous vous félicitons pour le travail réalisé, et vous souhaitons une excellente continuation dans votre démarche qui, nous l'espérons, restera mobilisatrice et source d'initiatives pour les années à venir.

Veillez agréer, chers membres du Comité de suivi Eco-Ecole, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe Eco-Ecole

01 73 77 12 00

eco-ecole@f3e.org